

Déposant(e) PARIZOT Martine et Jean Claude
Nom, prénom :
Adresse : 46, route du Greiver
73120 Courchevel
Qualité : habitant(e) / riverain(e) du hameau de Le Greiver

Le 16/8/2026

À l'attention de
Monsieur le Commissaire enquêteur
(M. Christian Fontanilles)

OBSERVATION À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de création d'une centrale hydroélectrique sur les torrents de Gravelles et Montgellaz
(communes de Courchevel et Bozel) — Enquête publique du 22 juillet au 24 août 2026 — Registre n°7424

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En qualité d'habitant(e) et de riverain(e) d'un des villages concernés par le projet, je vous prie de bien vouloir consigner l'observation suivante au registre de l'enquête publique.

Je ne conteste pas la production d'énergie renouvelable en tant que telle. Mon observation porte sur les conditions d'acheminement du chantier et sur ce qui m'apparaît, à ce stade, comme une **insuffisance du dossier** sur ce point déterminant pour la vie des villages traversés. Je demande que les points ci-dessous soient portés à la connaissance du maître d'ouvrage et fassent l'objet d'une réponse dans son mémoire en réponse.

1. Desserte du chantier et circulation des poids lourds

Le dossier doit préciser, de façon chiffrée et opposable :

1. le **tracé exact** d'acheminement des matériaux et engins, et la liste nominative des voies et hameaux traversés ;
2. le **nombre de camions par jour**, le nombre de rotations, le tonnage des poids lourds et la **durée** de cette phase ;
3. le **volume total de déblais** issus du creusement de la conduite (environ 3 km de tranchée) et leur lieu d'évacuation ;
4. les **horaires** de circulation de chantier envisagés.

2. Chemin forestier, revêtement (goudronnage) et défrichement

Selon les informations portées à la connaissance des habitants, l'accès du chantier supposerait le **goudronnage** et/ou l'**élargissement** d'un chemin forestier existant. Je demande que le dossier indique :

1. si un tel revêtement ou élargissement est prévu, et sur quelle longueur et largeur ;
2. si une **autorisation de défrichement** a été sollicitée et jointe au dossier ;
3. l'état de ce chemin **après travaux** (remise en état, ou maintien d'un accès revêtu permanent pour l'exploitation sur la durée d'autorisation) ;
4. la cohérence de ces travaux avec la mention, relevée par l'autorité environnementale, d'un recours « aux pistes et layons existants ».

3. Absence d'étude d'accès alternatifs

L'autorité environnementale (MRAe) a relevé, dans son avis, des **lacunes dans l'analyse des alternatives**. Je demande que soient présentées et comparées les **solutions d'accès alternatives** ne traversant pas les villages (accès par un autre versant, héliportage, transport par câble), ainsi que les motifs de leur éventuel rejet.

4. Sécurité et cadre de vie des villages traversés

Les hameaux concernés comportent des habitations, des enfants et une voirie étroite. Je demande que le dossier évalue :

1. les **risques de sécurité** liés au passage de poids lourds en zone habitée et les mesures prévues (limitation de tonnage et de vitesse, signaleurs, horaires restreints) ;
2. les **nuisances de bruit** et de poussière pendant la phase de travaux ;
3. l'**état des lieux de la voirie** avant travaux, la prise en charge des dégradations et l'existence d'une garantie financière.

5. Statut juridique du chemin

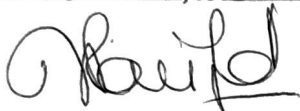
Je demande que soit précisé le **statut du chemin** emprunté (voie communale, chemin rural, forêt relevant de l'ONF, ou propriété privée) et l'existence éventuelle de **servitudes de passage** sur des parcelles privées.

En conséquence, je demande que ces observations soient consignées au registre, transmises au maître d'ouvrage pour réponse, et prises en compte dans vos conclusions. À défaut d'éléments suffisants sur ces points, je considère le dossier comme **incomplet** quant aux impacts de la phase travaux sur les villages, et je me réserve la faculté de faire valoir mes droits par toute voie utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à Courchevel, le 16/8/2026

Signature :



Document individuel d'observation — un exemplaire par déposant. Peut également être saisi en ligne sur le registre dématérialisé n°7424 pendant toute la durée de l'enquête (jusqu'au 24 août 2026).